

Conseil municipal du 3 février 2022

ordre du jour

- 1- Débat d'orientations budgétaires 2022
- 2- Révision des statuts de Roannais Agglomération
- 3- Mise à disposition gracieuse de l'espace des Marronniers au profit de l'association « Pour qu'Eden et Abel vivent »
- 4- Proposition de convention de partenariat entre l'EPLEFPA de Roanne-Chervé et la ville du Coteau dans le cadre de chantiers éducatifs
- 5- Proposition de convention avec le SIEL pour le déploiement d'un réseau très bas débit
- 6- Approbation d'une convention d'adhésion avec le pôle Santé au travail du CDG42 pour la médecine professionnelle et préventive des agents
- 7- Signature d'une convention avec Roannais Agglomération pour la mise à disposition d'un agent de catégorie B
- 8- Recours au Service National Universel
- 9- Modification de plusieurs postes budgétaires
- 10- Information de Madame le Maire sur le partenariat Ville/Justice avec le centre de détention de Roanne